



Conseil sur la comptabilité  
dans le secteur public

# Énoncé de principes du CCSP

Modèle d'information révisé  
pour le secteur public canadien



[Introduction, musique, etc.]

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) du Canada propose un nouveau modèle d'information pour le secteur public canadien.

## Le modèle d'information décrit...

Les états financiers



### Indicateurs

- Situation financière (actif net / passif net)
- Performance financière (excédent/déficit, évolution de l'actif net)
- Dette nette (ou actifs financiers)
- Flux de trésorerie (par activité et au total)



Le modèle d'information décrit les états financiers qu'une entité du secteur public doit préparer. Il indique les états qu'elle doit fournir, l'information que ces états devraient présenter et la façon de la présenter.

Le modèle d'information a une incidence sur la nature et l'étendue des informations que les entités du secteur public doivent communiquer dans leurs états financiers afin de rendre des comptes au public.

Les indicateurs des états financiers sont les éléments sur lesquels il faut mettre l'accent dans chaque état financier. Il est donc important de déterminer quels sont ces indicateurs et quelles informations ils doivent communiquer au public.

Le fait de changer de modèle d'information est donc un événement important.

## Énoncé de principes

Chapitre SP 1201,  
« Présentation  
des états financiers »

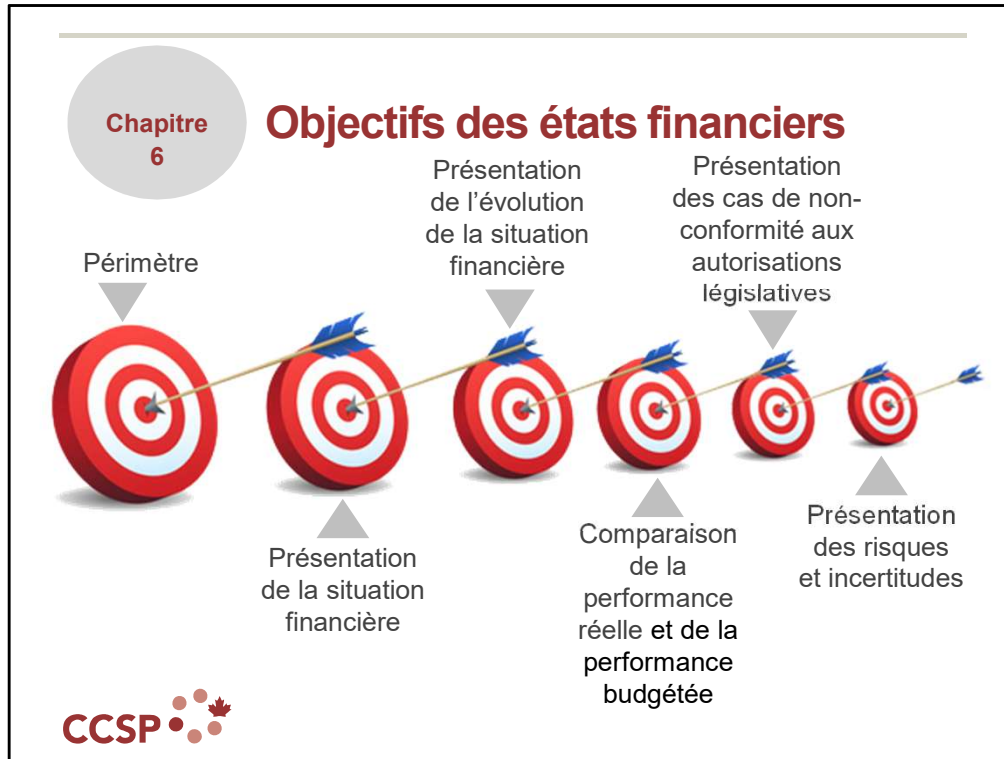


Chapitre SP 1202,  
« Présentation  
des états financiers »



Le modèle d'information existant du secteur public est énoncé dans le chapitre SP 1201, « Présentation des états financiers », du Manuel du secteur public.

Le CCSP se propose de réviser ce modèle d'information et de remplacer le chapitre SP 1201 par une nouvelle norme de présentation des états financiers, qui s'intitulera probablement « Chapitre SP 1202 ».



Si vous avez vu la vidéo sur le cadre conceptuel sur notre page Web, vous vous souviendrez que le Chapitre 6 propose six objectifs généraux des états financiers :

- le périmètre des états financiers de l'entité
- la présentation de de la situation financière
- la présentation de l'évolution de la situation financière – plus précisément les aspects de la performance financière
- la comparaison de la performance réelle avec le budget
- la présentation des cas de non-conformité aux autorisations législatives
- la présentation des risques et incertitudes associés à l'entité

Ces objectifs annoncent ce qui devrait être présenté dans les états financiers. La préparation d'un jeu d'états financiers conformément au modèle de présentation de l'information proposé permet de les atteindre.

Voyons donc en détail le modèle d'information proposé.

---

## **Jeu d'états financiers proposé**

---

- État de la situation financière
- État de l'excédent ou du déficit
- État de l'évolution de l'actif net
- État des flux de trésorerie
- État de la dette nette
- Notes et tableaux complémentaires



Dans le modèle d'information proposé, le jeu d'états financiers comprend :

- un état de la situation financière;
- un état de l'excédent ou du déficit;
- un état de l'évolution de l'actif net;
- un état des flux de trésorerie;
- un état de la dette nette;
- des notes et tableaux complémentaires.

## État de la situation financière

État de la situation financière			
Au 31 mars			
		20x3	20x2
Actifs financiers		xx	xx
Actifs non financiers		xx	xx
Total des actifs		xx	xx
Passifs		xx	xx
Actif net (passif net)		xx	xx
se composant des éléments suivants :			
	Excédent (déficit) accumulé	xx	xx
	Gains et pertes de réévaluation cumulés	xx	xx
	Autres éléments cumulés	xx	xx
		xx	xx



Voici ce que le CCSP propose comme état de la situation financière.

1. Il propose de déplacer l'indicateur qu'est la dette nette dans un état distinct. Nous en reparlerons un peu plus loin.
2. Étant donné que le CCSP veut élaborer un modèle d'information compréhensible pour le public, il a décidé de modifier la structure de cet état pour qu'il présente les actifs (financiers, puis non financiers, suivis de leur total), suivis des passifs, afin de présenter le calcul de l'actif net ou du passif net, qui est l'indicateur dans cet état.
3. L'ancienne structure de cet état servait au calcul de la dette nette présentée sur cet état. Maintenant que la dette nette a été déplacée, on peut utiliser une structure plus familière.
4. En plus des deux composantes qui existent déjà, soit l'excédent / le déficit accumulé et les gains et pertes de réévaluation cumulés, le CCSP propose d'ajouter une troisième composante dans l'actif net. Cette composante s'appellerait « autres éléments cumulés » jusqu'à ce que le CCSP décide si elle sera utilisée, comment elle le sera et quand elle le sera. Cette nouvelle composante donne au CCSP un moyen de plus de traiter tout problème controversé ou nouveau qui pourrait survenir.

## État de l'excédent ou du déficit

État de l'excédent ou du déficit				
Exercice clos le 31 mars				
		Budget	20x3	20x2
Revenus		XX	XX	XX
Charges		XX	XX	XX
Excédent (déficit)		XX	XX	XX



Voici ce que le modèle d'information révisé propose comme état de l'excédent ou du déficit.

Le nouvel état mentionne explicitement l'excédent ou le déficit de l'exercice.

Tous les revenus et les charges seraient comptabilisés par défaut dans cet état, à moins que le CCSP désigne expressément des revenus et des charges à comptabiliser directement dans l'actif net ou dans le passif net.

Seul le CCSP pourrait décider si un revenu ou une charge généré au cours d'un exercice devraient être exclus de l'excédent ou du déficit de l'exercice, et comptabilisés directement dans l'actif net ou le passif net.

Si le CCSP décidait qu'il faut comptabiliser un revenu ou une charge généré au cours d'un exercice à l'extérieur de l'excédent ou du déficit, le CCSP devrait alors expliquer *en quoi* la comptabilisation directement dans l'actif net améliorerait l'information redditionnelle.

# État de l'évolution de l'actif net



État de l'évolution de l'actif net (du passif net)		
Exercice clos le 31 mars		
	20x3	20x2
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit)	xx	xx
Solde d'ouverture	xx	xx
Solde de clôture	xx	xx
<b>Gains et pertes de réévaluation cumulés</b>		
Variation des gains et pertes de réévaluation cumulés	xx	xx
Solde d'ouverture	xx	xx
Solde de clôture	xx	xx
<b>Autres éléments cumulés</b>		
Variation des autres éléments cumulés	xx	xx
Solde d'ouverture	xx	xx
Solde de clôture	xx	xx
<b>Total de l'actif net (du passif net)</b>	<b>xx</b>	<b>xx</b>



L'état de l'évolution de l'actif net est un nouvel état. Il montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de chaque composante de l'actif net.

Le détail des éléments comptabilisés directement dans la composante « gains et pertes de réévaluation cumulés » ou dans la composante « autres éléments cumulés » de l'actif net serait fourni dans cet état.

Une entité peut aussi fournir un état détaillé à l'appui des informations résumées dans l'état de l'évolution de l'actif net si cet état devient trop détaillé.



# État des flux de trésorerie

État des flux de trésorerie		
Exercice clos le 31 mars		
	20x3	20x2
Trésorerie au début de l'exercice	xx	xx
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de fonctionnement	xx	xx
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement en immobilisations	xx	xx
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	xx	xx
Trésorerie nette affectée aux activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations et de placement	xx	xx
Trésorerie nette avant les activités de financement	xx	xx
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	xx	xx
Trésorerie à la fin de l'exercice	xx	xx



Voici ce que le CCSP propose comme état des flux de trésorerie.

Le fait que les activités de financement soient présentées isolément est la principale modification apportée à l'état des flux de trésorerie par le CCSP. Il s'agit d'une exigence de présentation et non d'un changement apporté à ce qui doit être inclus ou reflété dans cet état.

Ce mode de présentation permettrait de visualiser si les autres activités de l'entité mises ensemble ont donné lieu **ou non** à une insuffisance de trésorerie devant être comblée par les activités de financement. Il met l'accent sur un aspect de la viabilité de l'entité.

## État de la dette nette

État de la dette nette		Dotations	
Au 31 mars		20x3	20x2
Actifs financiers		xx	xx
moins les actifs financiers qui sont grevés d'affectations externes et/ou ne peuvent servir au règlement des passifs		xx	xx
		xx	xx
Passifs		xx	xx
moins les passifs qui ne seront pas réglés au moyen des actifs financiers		xx	xx
		xx	xx
Dette nette		xx	xx



L'état de la dette nette proposé est un nouvel état.

Il présente le calcul de la dette nette.

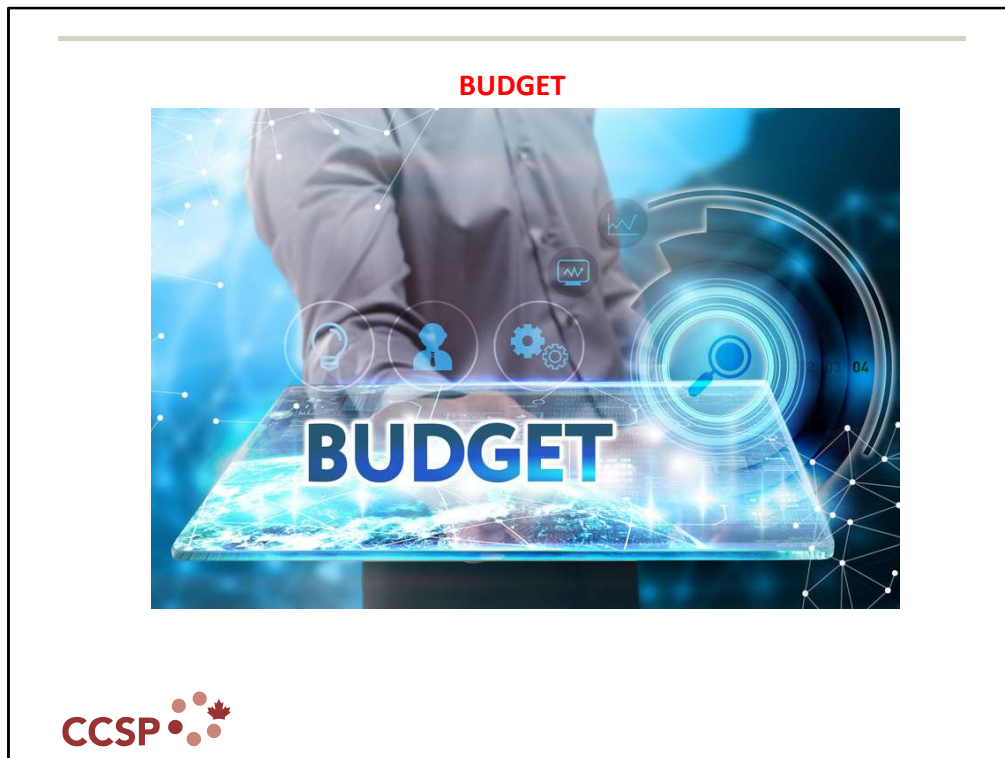
Le CCSP propose d'affiner le calcul de la dette nette *en réponse* aux commentaires qu'il a reçus selon lesquels certains éléments inclus actuellement dans les actifs financiers et les passifs financiers brouillent la signification de l'indicateur qu'est la dette nette.

**Par conséquent**, le CCSP propose que le nouveau calcul de la dette nette corresponde à la différence entre :

- les actifs financiers (autres que ceux qui sont grevés d'une affectation d'origine externe ou ne sont pas disponibles pour régler les passifs) et
- les passifs (autres que ceux qui ne seront pas réglés au moyen d'actifs financiers).

Les dotations affectées à perpétuité constituent un exemple d'éléments qui pourraient être exclus des actifs financiers aux fins du calcul de la dette nette.

Les passifs composés d'obligations de prestations constituent un exemple d'éléments qui pourraient être exclus des passifs.



La comparaison des résultats réels et des résultats budgétés doit être fournie dans les états financiers afin de clore le cycle de reddition de comptes. Cela signifie qu'une entité du secteur public doit rendre compte du résultat de ses activités par rapport aux engagements qu'elle a pris.

Le CCSP propose que, de façon semblable à ce qui est exigé actuellement, l'état de l'excédent ou du déficit doive comporter une comparaison des résultats de l'exercice et des résultats budgétés à l'origine.

Les montants budgétés dans l'état de l'excédent ou du déficit devraient l'être selon :

- la même méthode de comptabilité,
- les mêmes principes comptables, *et*
- les mêmes classements *que les montants réels* et
- le même périmètre d'activités que les montant réels.

Idéalement, ces informations sur les résultats budgétés seraient présentées sous cette forme dans le budget approuvé de l'entité. Cependant, ce n'est pas toujours le cas. Le CCSP a donc formulé des propositions qui traitent des situations où les budgets ne sont pas élaborés de la même manière que les états financiers.



## Modèle d'information



Alors voilà.

C'était un bref aperçu des propositions du CCSP en vue d'un modèle d'information révisé pour le secteur public.

L'énoncé de principes contient beaucoup plus de détails sur le modèle d'information *révisé*.



Conseil sur la comptabilité  
dans le secteur public

Consultez la page Web du projet –

[nifccanada.ca/FondementsConceptuelsdeLaPerformanceFinancière](http://nifccanada.ca/FondementsConceptuelsdeLaPerformanceFinancière)



Faites part de vos commentaires au CCSP.

Commentez les propositions concernant le modèle d’information qui sont présentées dans l’énoncé de principes.

Consultez la page Web du projet qui contient des liens vers la vidéo sur le cadre conceptuel et d’autres documents connexes qui présentent et expliquent les propositions du CCSP concernant un cadre conceptuel et un modèle d’information révisés pour le secteur public canadien.



Merci de votre attention!

Musique de conclusion